Montréal

Direction du greffe
Division du soutien aux commissions et suivi

Procès-verbal de l'assemblée publique de la Commission permanente du conseil d'agglomération sur le développement économique, tenue le lundi 22 juin 2009 à 19 h, Hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil, Montréal

Première séance

COMMISSAIRES PRÉSENTS

M. Richard Deschamps, président de la commission
M. Bill Tierney, vice-président
Mme Andrée Hénault, membre
M. Laurent Blanchard, membre
M. Gilles Grondin, membre
M. Alain Tassé, membre

COMMISSAIRE ABSENT

M. George McLeish, membre

COLLABORATEURS PRÉSENTS

M. Arnold Beaudin, directeur, développement économique et urbain, SMVTP
M. Guy De Repentigny, Direction du développement économique et urbain, SMVTP
Mme Martine Primeau, Direction du développement économique et urbain, SMVTP
Mme Marina Frangioni, Direction du développement économique et urbain, SMVTP

CITOYENS PRÉSENTS

10 personnes.

1. Ouverture de l'assemblée

À 19 h 00, le président de la commission, M. Deschamps, ouvre l'assemblée et en explique le déroulement.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. Tassé, appuyée par M. Tierney, l'ordre du jour est adopté.

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique des 9 et 29 avril et du 11 mai 2009

Sur une proposition de M. Tassé, appuyée par M. Blanchard, le procès-verbal de l'assemblée publique des 9 et 29 avril et du 11 mai 2009 est adopté

Adopté à l'unanimité

4. Bilan de la Stratégie de développement économique 2005-2010

4.1 Présentation

M. Beaudin prend d'abord la parole pour souligner sa fierté pour les quatre dernières années marquées par des efforts intensifs de réalisation des objectifs de la Stratégie. Il rappelle que la réussite de la Stratégie repose sur la mobilisation des partenaires du milieu montréalais

M. Beaudin ajoute que son équipe travaille présentement à la préparation de la Stratégie 2010-2015. Ce travail se fait en collaboration avec la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) qui est aussi en train de préparer sa propre Stratégie. Un autre élément important à considérer est que Montréal vient de renouveler les ententes avec les CLD et les CDEC en ce qui a trait au développement économique local.

Enfin, M. Beaudin rappelle que la conjoncture est bien différente d'il y a cinq ans, alors que nous étions en période de forte croissance. La situation de 2009 en est une de récession et il faudra en

tenir compte dans la planification de la prochaine Stratégie.

M. De Repentigny débute la présentation en revenant brièvement sur le contexte de l'élaboration de la Stratégie en 2005 :

- Montréal est alors 26e sur les 26 villes nord-américaines de plus de 1 million d'habitants pour le PIB par habitant;
- pour rejoindre le peloton de tête, Montréal devait viser une croissance annuelle de 5,2 % du PIB.

La Stratégie a donc reposé sur une volonté d'insuffler une nouvelle décennie de croissance économique accélérée en utilisant l'ensemble des forces vives de Montréal ainsi que la collaboration des partenaires. Elle a été élaborée dans un contexte de gouvernance municipale qui a été profondément transformée par les défusions et la création de l'agglomération.

M. De Repentigny rappelle les étapes de consultation publique qui ont conduit à l'adoption de la Stratégie par le comité exécutif en juin 2005. Un premier bilan intérimaire a été présenté à la commission en 2007.

L'objectif ambitieux de la Stratégie était de hisser Montréal parmi les métropoles affichant le meilleur niveau de vie et la meilleure qualité de vie en Amérique du Nord d'ici 2025. Cet objectif reposait sur deux grandes valeurs : le développement durable et la solidarité.

M. De Repentigny présente ensuite divers indicateurs du Bilan économique 2004-2008 de l'agglomération qui permettent de mieux saisir l'évolution de l'économie montréalaise.

Parmi les indicateurs positifs, notons :

- le nombre d'emplois en hausse de 5,5 %;
- le taux de chômage qui est passé de 10,3 % (2004) à 8,7 % (2008);
- la valeur des exportations en hausse de 5,6 %;
- le trafic des marchandises au port en hausse de 14,4 %;
- le trafic de passagers à l'aéroport en hausse de 20,4 %.

D'autres résultats sont moins heureux :

- la baisse de 45,7 % des logements mis en chantier;
- la diminution de 24,5 % du nombre de brevets d'invention;
- la diminution de 16,0 % des montants dédiés à la recherche universitaire.

Dans le cas des mises en chantier, il convient de souligner que 2004 fut le sommet historique des 10 dernières années.

Enfin, entre 2002 et 2008, le PIB par habitant a augmenté plus rapidement à Montréal qu'à Toronto et Vancouver, mais la croissance a été plus rapide pour les villes américaines.

Depuis janvier 2008, les Etats-Unis sont officiellement en récession. Ceci a entraîné le Canada dans une période de ralentissement marqué. Le Québec et Montréal résistent relativement bien grâce à une économie diversifiée et au programme d'infrastructures lancé avant la crise. Montréal est une des villes ayant connu la plus petite variation de son taux de chômage depuis le début de la récession.

M. De Repentigny brosse un portrait des atouts et des défis de Montréal dans le contexte actuel :

Les atouts :

- une ville de savoir et de créativité;
- une main-d'œuvre diversifiée;
- la qualité de vie;
- la structure économique diversifiée;
- le réseau d'institutions de savoir et centres de recherche à la fine pointe, mais qui manquent de moyens;
- l'ouverture sur le monde.

Les défis :

- le vieillissement de la population et l'immigration;
- la scolarisation et l'obtention de diplômes;
- l'entrepreneuriat et la capacité de changement;
- la productivité et le niveau de vie;
- la réduction de l'influence de Montréal;
- l'efficacité générale de Montréal en ce qui touche ses infrastructures, sa gouvernance et la performance de ses entreprises;
- un modèle fiscal à repenser.

Mme Frangioni présente ensuite les faits saillants du bilan de la Stratégie selon les cinq axes d'intervention stratégique :

- 1er axe – améliorer l'environnement d'affaires;
- 2e axe – stimuler le renforcement du savoir, de l'innovation et du dynamisme des grappes industrielles;
- 3e axe – contribuer à consolider et à développer Montréal comme métropole culturelle d'avant-garde;
- 4e axe – améliorer la qualité des milieux de vie;
- 5e axe – affirmer le positionnement et accroître la notoriété internationale de Montréal.

Elle attire ensuite l'attention sur divers aspects des résultats de la Stratégie :

- plus des deux tiers des actions inscrites dans la Stratégie ont été réalisées à ce jour;
- moins de 10 % des projets ont été abandonnés alors que 15 % de nouveaux projets se sont inscrits en cours de route afin de mieux refléter les problématiques des partenaires et offrir de meilleures solutions de la part de Montréal;
- le rythme de croissance de l'économie ne sera pas assez rapide pour hisser Montréal parmi les métropoles affichant le meilleur niveau de vie et la meilleure qualité de vie;
- les régions limitrophes à Montréal ont connu une croissance plus rapide;
- les choix de Montréal en matière de développement de l'économie du savoir ont aidé à traverser la crise et devraient permettre à Montréal de renouer à long terme avec une croissance durable;
- les outils mis en place, comme les PR@M, ont contribué positivement à maintenir l'activité économique à Montréal;
- malgré sa bonne notoriété internationale, Montréal fait face à une concurrence de plus en plus vive;

Mme Frangioni présente aussi certains faits méconnus. Elle signale une étude de KPMG portant sur une analyse concurrentielle de la fiscalité de 35 grandes villes à travers le monde. L'étude montre que Montréal se classe dans le haut du peloton pour la fiscalité et la recherche et le développement. Le Québec se classe aussi très bien en terme de fiscalité corporative globale au Canada avec le deuxième taux le plus favorable (seule l'Alberta le dépasse).

La présentation se conclut avec la présentation de possibles changements de paradigmes et de nouvelles orientations pour 2010-2015 :

- une volonté de combiner les développements durable et économique;
- une meilleure intégration des immigrants et l'attraction et la rétention des talents;
- l'innovation et la formation des talents pour améliorer la compétitivité des entreprises;
- l'accent sur la qualité de vie et les choix de société.

4.2 Période de questions des citoyens

Aucun citoyen n'est inscrit.

4.3 Période de questions des membres de la commission

M. Blanchard constate le caractère exhaustif de la présentation et souligne qu'il y aura des choix à faire en ce qui a trait aux recommandations.

M. Tassé est d'avis que l'économie fonctionne par vagues. Il demande s'il est juste d'affirmer que Montréal en est à un point où il faut parler de redéveloppement.

M. Beaudin répond que Montréal est entrée dans une phase où de nombreux développements se préparent. Plusieurs projets majeurs sont en planification (CHUM, CUSM, centres de recherche). Après le cycle de développement des années 60 et 70, on assiste à l'émergence d'un autre grand cycle de développement. Il rappelle qu'entre l'idée d'un grand projet et sa réalisation, il y a généralement une période de douze à quinze ans. Selon lui, Montréal doit se doter d'un environnement d'affaires performant pour faire face à ces développements. Il faut travailler sur l'emploi et la main-d'œuvre et sur l'offre résidentielle. Le lien entre environnement d'affaires et qualité de vie est plus pertinent que jamais.

M. Tassé demande quels sont les meilleurs indicateurs pour rendre compte de la qualité de vie et du niveau de vie. Il constate que l'objectif de croissance du PIB par habitant ne se réalisera sans doute pas.

M. Beaudin rappelle que l'objectif de hisser Montréal parmi les villes les plus performantes découle du Plan stratégique de la CMM. Il souligne que les deux autres grandes villes canadiennes sont aussi dans le bas du classement des 26 villes évoqué dans la présentation. Des indices comme le taux de chômage actuel tendent à démontrer que Montréal sera mieux outillée pour sortir de la récession que bien d'autres villes nord-américaines. La qualité de vie se mesure par une combinaison d'indices et de données et non par le seul PIB.

M. Tassé demande quelle est la place véritable de la Ville et de l'agglomération, en tant qu'institutions, dans le développement économique de Montréal.

M. Beaudin explique que la Stratégie est basée sur un réseau d'intervenants (CLD, CDEC, etc.) qui sont à la base du développement économique. Le rôle de la Ville est de faire travailler ce réseau et de fournir des outils de stimulation appropriés. C'est ce qui a été fait avec les PR@M. Sans cet outil, plusieurs projets n'auraient pas vu le jour ou se seraient concrétisés ailleurs qu'à Montréal. La Ville joue donc à la marge en soutenant la venue de projets et leur réalisation sur le territoire de Montréal.

M. Deschamps rappelle l'importance des partenaires dans la réalisation de la Stratégie et souhaite qu'ils se présentent nombreux pour déposer des mémoires le 26 août.

D'autre part, il souhaite que l'on puisse comparer les résultats des indicateurs présentés dans le bilan économique avec ceux d'autres villes, Il manifeste une préoccupation particulière pour la diminution du financement à la recherche universitaire. Pour une ville qui se veut de savoir, c'est inquiétant.

Ajournement

À la fin de la période d'interventions, le président souligne qu'il conviendrait d'ajourner les travaux pour revenir plus tard en assemblée publique pour recevoir les mémoires des citoyens et organismes et adopter par la suite des recommandations.

Sur une proposition de Mme Hénault, appuyée par M. Tierney, l'assemblée est ajournée au mercredi 26 août 2009 à 19h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

Ajournement à 20 h 55.

Deuxième séance

Le mercredi 26 août 2009 à 19 heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal 275, rue Notre-Dame Est

COMMISSAIRES PRÉSENTS

M. Richard Deschamps, président de la commission
M. Bill Tierney, vice-président
Mme Andrée Hénault, membre
M. Laurent Blanchard, membre
M. Gilles Grondin, membre
M. Alain Tassé, membre

COMMISSAIRE ABSENT

M. George McLeish

COLLABORATEURS PRÉSENTS

M. Arnold Beaudin, directeur, développement économique et urbain, SMVTP
M. Guy De Repentigny, Direction du développement économique et urbain, SMVTP
Mme Martine Primeau, Direction du développement économique et urbain, SMVTP

CITOYENS PRÉSENTS

25 personnes.

Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte et en explique le déroulement. Il souligne que la commission ajoutera deux séances supplémentaires, le 3 septembre 2009 à 13h et à 18 h 30 pour recevoir les mémoires.

5. Interventions et dépôt de mémoires

Mme Sylvie Bertrand

Mme Bertrand demande à la commission quelles sont les valeurs qui guident Montréal pour assurer son développement et un avenir aux enfants.

Le président explique que le but de la présente étude publique est d'identifier les avenues possibles pour l'élaboration de la prochaine Stratégie de développement. Il s'en dégagera sûrement des valeurs et des objectifs qui seront à la base de cette Stratégie.

Les 10 chantiers du Congrès 2009 de l'Association des économistes du Québec (ASDEQ)

M. Marcel Côté fait la présentation. Essentiellement, les 10 chantiers visent à faire de Montréal une ville créative, efficace et ouverte.

Les quatre premiers chantiers portent sur la créativité :

- hausser la scolarisation des Montréalais;
- financer adéquatement les universités;
- encourager l'expérimentation créative;
- promouvoir la créativité à Montréal.

Les quatre chantiers suivants portent sur l'efficacité :

- améliorer le cadre de gouvernance et le cadre fiscal montréalais;
- mieux prioriser les investissements en infrastructures;
- les grands projets : sortir de l'immobilisme;
- la qualité des services publics locaux.

Les deux derniers chantiers portent sur l'ouverture :

- Montréal pôle d'attraction pour les immigrants;
- capitaliser sur la singularité linguistique.

M. Côté présente divers éléments pour étayer chacun des chantiers proposés.

M. Deschamps remercie M. Côté et souligne l'importance accordée dans la présentation à la créativité et à l'innovation. Il signale que Montréal ne contrôle pas tous les leviers pour mettre de l'avant les dix chantiers et que les gouvernements ont aussi des responsabilités envers Montréal.

M. Tierney apprécie le point de vue présenté, mais se demande si la mise en œuvre de ces chantiers peut-être faite au seul niveau politique.

M. Côté explique que chaque niveau de gouvernement ou d'administration doit choisir où s'investir selon ses responsabilités. Il rappelle que Montréal a aussi un pouvoir moral dans de nombreux dossiers. Pour lui, Montréal s'est quelque peu endormie sur ses lauriers et doit se réveiller. Il est optimisme quant à l'avenir.

Montréal International

M. André Gamache, président-directeur général fait la présentation qui repose sur onze recommandations adressées à la commission :

- reconduire le programme PR@M – Industrie au-delà de sa période d'admissibilité se terminant le 31 décembre 2009 et examiner la possibilité de le bonifier;
- continuer de placer les projets d'infrastructure au cœur des priorités de développement de la Ville de Montréal;
- accorder une attention particulière aux projets d'infrastructure en lien avec l'aéroport international Montréal-Trudeau et le Port de Montréal;
- continuer d'appuyer le développement des grappes industrielles, en particulier les grappes de haute technologie;
- encourager la multiplication des canaux d'échanges afin de nourrir le développement des entreprises et des secteurs d'activités;
- s'impliquer activement dans les initiatives qui visent de près ou de loin à augmenter la diplomation des universités montréalaises, spécialement dans les domaines scientifiques;
- revoir l'indicateur de mesure du niveau de vie (PIB/habitant) de Montréal, qui se retrouve au cœur de l'objectif de performance de la Stratégie, et l'axer plutôt sur le niveau de scolarisation de ses habitants et sur d'autres indicateurs pertinents;
- faire du design un axe d'intervention spécifique de la prochaine Stratégie afin de hisser Montréal parmi les principaux centres mondiaux de design;
- mettre l'accent sur les initiatives de transport qui ont pour conséquence directe ou indirecte de réduire la congestion routière;
- poursuivre la collaboration avec Montréal International dans le cadre d'initiatives visant à renforcer le positionnement et accroître la notoriété internationale de Montréal;
- mettre en place une «maison des organisations internationales».

M. Tierney se demande s'il n'y a pas trop d'intervenants quand vient le temps d'accompagner des investisseurs internationaux potentiels.

M. Gamache souligne que Montréal International veut, comme bien d'autres, aller dans la direction d'un guichet unique pour favoriser la rapidité dans les prises de décision.

Alliance numérique

M. Pierre Proulx, directeur général, fait la présentation. Il présente d'abord le travail de l'Alliance numérique et positionne l'organisme comme un partenaire logique de la Ville de Montréal dans la réalisation de la Stratégie de développement économique.

L'Alliance recommande certains axes d'interventions :

- accélérer le développement des grappes industrielles en soutenant la croissance des technologies de l'information et des communications et en soutenant la grappe du cinéma et de l'audiovisuel;
- favoriser la diversification et la croissance des industries culturelles, notamment la filière des contenus numériques;
- intensifier le rayonnement international de Montréal;
- accroître le pouvoir d'attraction de Montréal comme destination d'affaires et comme lieu d'accueil des organisations internationales;

- faire de Montréal et du centre-ville une destination internationale de tourisme, de congrès et de grands événements;

Centre financier international Montréal

M. Jacques Girard, président-directeur général par intérim et président du Conseil, fait la présentation.

M. Girard propose un certain nombre de pistes et d'orientations pour la prochaine Stratégie de développement économique. Parmi celles-ci :

- Montréal doit prendre en compte son réel pouvoir d'influence et de levier auprès des investisseurs privés et des autres paliers de gouvernement;
- les administrations publiques doivent octroyer des moyens financiers conséquents pour l'attraction des investissements étrangers;
- il faut former davantage et retenir ici les diplômés en offrant notamment des programmes de stages de haut niveau;
- il faut garantir l'appui des administrations publiques à la création d'une grappe sur les services financiers;
- Montréal doit manifester dans sa Stratégie son appui au développement de son secteur financier et prendre parti pour le maintien d'institutions qui contribuent à sa structuration;
- Il faut doter le quartier des affaires d'un programme d'accès internet sans fil.

Société du quartier de la santé de Montréal

Présentation par MM. Guy Gélineau, directeur général, et Guy Versailles, conseiller aux affaires publiques.

Essentiellement, la présentation met l'accent sur le projet du Quartier de la santé et sur son effet structurant pour l'économie montréalaise. La présentation ne comporte pas de recommandations particulières à la commission.

M. Deschamps souligne que la présentation montre bien l'importance de la venue de bâtiments et d'institutions à l'Est du centre-ville.

M. Tassé souligne que ce projet montre bien le besoin pour Montréal de sortir de l'immobilisme.

SAJE Montréal métro et Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse

Présentation par MM. Michel Fortin, directeur général du SAJE Montréal métro, et Nicolas Morand, directeur – service et développement des affaires de la Fondation du maire.

Le mémoire s'intéresse essentiellement aux questions touchant les jeunes entrepreneurs et présente divers commentaires;

- la création de PME par les jeunes entrepreneurs est un moyen de création et de richesse d'autant plus nécessaire considérant la situation démographique dans laquelle Montréal évoluera au cours des prochaines années;
- miser sur les nouvelles générations d'entrepreneurs, c'est également investir dans l'innovation et leur tendance naturelle à adopter les nouvelles technologies et à innover;
- appuyer le démarrage d'entreprises par de jeunes Montréalais et les encadrer permettront de voir l'émergence d'un grand nombre d'entreprises responsables à Montréal;
- appuyer les jeunes Montréalais dans le démarrage d'une entreprise à Montréal est un moyen d'assurer que les retombées économiques de leurs activités se concrétisent au Québec plutôt qu'ailleurs;
- il faut aussi aider les jeunes entrepreneurs à développer les compétences entrepreneuriales diverses qu'ils doivent posséder;
- la croissance du nombre d'entrepreneurs issus des communautés culturelles est un moyen d'intégration économique important;
- appuyer les jeunes entrepreneurs ayant un intérêt à acquérir des entreprises en opération et faciliter le transfert avec le vendeur est un moyen d'assurer la survie de ces entreprises et la poursuite des retombées économiques qu'elles génèrent à Montréal.

En réponse à M. Blanchard, M. Fortin explique que les deux SAJE présents à Montréal visent les mêmes objectifs, mais oeuvrent sur des territoires différents.

M. Tassé demande si l'entrepreneuriat est en croissance chez les jeunes. M. Fortin note une baisse mesurée, mais souligne qu'il y a des alternatives à l'entrepreneuriat à Montréal.

Institut de développement urbain du Québec

Présentation faite par MM. Jean Laramée, président du conseil, et Denis Leclerc, administrateur.

La présentation met essentiellement l'accent sur trois questions :

- il ne faut pas alourdir le fardeau fiscal des propriétaires, cela nuirait aux nouveaux investissements dans le secteur immobilier;
- le mécanisme d'approbation référendaire des projets est inapproprié pour une ville de la taille de Montréal et nuit grandement à la réalisation de projets immobiliers;
- il y a un besoin urgent de doter Montréal de ressources financières dignes d'une métropole de calibre international.

Association des sociétés de développement commercial (SDC) de Montréal

Présentation par M. Michel Depatie, directeur général de la Société de développement de l'avenue du Mont-Royal.

Le mémoire, axé sur le développement commercial, propose plusieurs recommandations :

- mettre en place un comité stratégique de développement commercial pour inclure la mise en valeur du commerce de proximité dans la prochaine Stratégie;
- initier une réflexion sur la revalorisation urbaine en milieu commercial en y incluant les questions de design et d'aménagement;
- Montréal doit se doter d'un plan de développement stratégique du commerce de proximité et doter les artères commerciales d'un plan de mise en marché;
- Montréal doit apporter un soutien financier à la nouvelle association des SDC de Montréal afin d'en assurer la pérennité;
- Il faut favoriser la création de plusieurs SDC à Montréal au cours des prochaines années;
- Montréal doit appuyer l'association des SDC dans ses démarches pour faire modifier la loi québécoise sur les SDC en matière de création, de dissolution et d'opération des SDC.

M. Blanchard demande quel est l'état des relations entre les SDC et les centres locaux de développement (CLD). Les deux organismes cheminent-ils sur des voies parallèles?

M. Depatie explique que cela varie selon les secteurs. Il signale que les CLD n'ont pas toujours l'expertise pour intervenir comme le font les SDC. Chaque organisme a un rôle précis.

M. Blanchard note qu'il y a beaucoup plus de SDC à Toronto qu'à Montréal. Une telle situation est-elle meilleure pour le commerce de proximité?

M. Depatie souligne que plusieurs SDC torontoises sont de très petites tailles et ont de petits budgets. Montréal pourrait s'inspirer de cette situation et promouvoir des types de SDC différents pour des petits secteurs commerciaux.

M. Tierney demande si l'Association regroupe des SDC sur le territoire de l'agglomération hors des limites de la Ville de Montréal.

M. Depatie croit qu'il serait possible pour l'Association de travailler avec des SDC à l'extérieur de la ville centrale dans le cadre d'un plan stratégique.

Ajournement

Le président souligne que la commission va ajourner ses travaux pour poursuivre, lors d'une prochaine séance l'audition des mémoires.

Sur une proposition de M. Tierney, appuyée par Mme Hénault, l'assemblée est ajournée au jeudi 3 septembre à 13 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal pour la poursuite de l'audition des mémoires.

Adopté à l'unanimité.

Ajournement à 22 h 15

Troisième séance

Le jeudi 3 septembre 2009 à 13 heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal 275, rue Notre-Dame Est

COMMISSAIRES PRÉSENTS

M. Richard Deschamps, président de la commission
Mme Andrée Hénault, membre
M. Laurent Blanchard, membre
M. Gilles Grondin, membre
M. Alain Tassé, membre

COMMISSAIRES ABSENTS

M. Bill Tierney, vice-président
M. George McLeish

COLLABORATEURS PRÉSENTS

M. Guy De Repentigny, Direction du développement économique et urbain, SMVTP
Mme Martine Primeau, Direction du développement économique et urbain, SMVTP

CITOYENS PRÉSENTS

20 personnes.

Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte et en explique le déroulement.

5. Interventions et dépôt de mémoires

Culture Montréal

M. Simon Brault, président, fait la présentation.

M. Brault rappelle d'abord l'importance du secteur culturel dans l'économie de Montréal : quelque 100 000 emplois, soit 10 % de la main-d'œuvre montréalaise. Il fait également état de l'ambitieux plan d'action issu du *Rendez-vous novembre 2007 Montréal – métropole culturelle*.

Pour Culture Montréal, il est indispensable qu'un meilleur arrimage soit créé entre les différentes instances de la Ville de Montréal afin que les constats et actions de l'administration municipale en matière culturelle servent mieux les intérêts de la métropole et, conséquemment, sa croissance durable. Le Plan d'action 2007-2017 Montréal métropole culturelle comporte évidemment de nombreux projets culturels qu'il est primordial de réaliser dans les délais impartis, et la Stratégie de développement économique 2005-2010 comporte elle aussi des initiatives à caractère culturel dans chacun de ses axes de réalisation et auxquelles il est impératif d'accorder les ressources financières nécessaires.

La Ville ne disposant pour le moment d'aucun revenu de croissance, elle doit, selon Culture Montréal, s'attaquer sans tarder à la recherche de moyens lui permettant d'assurer le financement de toutes les initiatives prévues à ces stratégies afin d'en assurer la portée à long terme, laquelle pourra être mesurée par l'exceptionnelle qualité de vie dont jouiront les générations futures de Montréalais. Montréal doit aussi agir sans tarder contre l'exode des artistes, et développer une stratégie événementielle facilitant l'émergence de nouveaux talents et d'une culture diversifiée propres à assurer à Montréal sa place parmi les métropoles culturelles d'avant-garde.

En réponse à une question de M. Tassé, M. Brault souligne qu'il est important que les créateurs aient accès à des lieux propices à la création. Il rappelle certaines initiatives de conversion officielle ou non de vieux locaux industriels en ateliers résidences.

Association des agences de publicité du Québec

MM. Sébastien Fauré, président du conseil, et Yanick Deschênes, président-directeur général font la présentation.

L'organisme rappelle d'abord l'importance de l'industrie des communications et de sa contribution à l'économie du Québec. Il s'agit d'un marché de plus de 5,2 G$ et d'une industrie qui emploie quelque 60 000 personnes, majoritairement à Montréal. À elle seule, l'industrie de la publicité présente un chiffre d'affaires de 580 M$.

La publicité comme secteur économique s'affaiblit au Québec en raison d'un manque de ressources, de la difficulté à renouveler l'offre et du déplacement des centres décisionnels des annonceurs à l'extérieur du Québec. Pour faire face à ces défis, l'Association a mise de l'avant un plan d'action visant à catalyser l'innovation dans le domaine des communications marketing en positionnant Montréal comme l'endroit idéal pour développer de nouveaux modèles publicitaires. Ce plan prévoit la création de *YUL-LAB*, un laboratoire d'expérimentation unique, conçu pour les annonceurs mondiaux, qui permet de développer de nouveaux modèles publicitaires prédictifs et fiables en vue de les exporter.

En réponse à M. Blanchard, M. Fauré explique que l'Association attend de Montréal une reconnaissance comme vecteur du développement économique de Montréal, ce qui ne pourra que contribuer à ouvrir des portes un peu partout.

Technoparc Montréal

M. Mario Monette, président-directeur général, fait la présentation.

M. Monette présente d'abord deux remarques portant sur le bilan de la Stratégie 2005-2010 :

- Montréal dispose d'un réseau universitaire très étendu qui a du mal à se parler et à maximiser son potentiel de développement économique et de transfert technologique;
- la question de la gouvernance ne devrait pas conduire, par l'inertie des structures de prise de décision ou les mécanismes mis en place, à bloquer des projets qui pourraient être réalisés avec le privé comme partenaire.

Technoparc Montréal croit que les points suivants doivent être pris en considération par la commission :

- Montréal doit poursuivre son rôle de mobilisateur des milieux scientifiques et d'affaires afin de maximiser les retombées économiques et technologiques provenant de la recherche universitaire;
- Montréal doit continuer à favoriser l'investissement privé dans la recherche appliquée, le transfert technologique et les investissements immobiliers;
- Montréal doit accroître son potentiel d'innovation en interpellant les paliers provincial et fédéral pour le financement de ses infrastructures d'accueil à caractère scientifique et technologique, le soutien au prédémarrage et à la croissance des entreprises innovantes;
- Montréal doit être présente dans la nouvelle économie du développement durable et des technologies propres en développant une capacité d'accueil compétitive à l'échelle nord-américaine, tant en termes de sites d'implantation, de réseaux d'affaires et scientifiques que de financement;
- Montréal doit accroître l'efficacité de son réseau d'innovation en favorisant le rapprochement des principaux acteurs et une meilleure concertation entre les intervenants des différents milieux concernés;
- Montréal doit poursuivre l'intégration des principaux modes de transport en commun accessibles sur le territoire de l'ouest de l'Île afin de mieux relier l'ouest avec l'est et le centre-ville de Montréal;
- Montréal ne doit pas être oubliée des gouvernements provincial et fédéral en matière d'investissements scientifiques stratégiques pour les secteurs de pointe et les nouveaux secteurs en croissance (ex. technologies propres, nanotechnologie, etc.), puisqu'il s'agit du vaisseau amiral du Québec en matière économique et qu'elle dispose déjà d'une grande notoriété et d'une reconnaissance à l'échelle internationale qui lui confère une grande attractivité.

M. Monette souligne enfin qu'il conviendrait de reconduire les programmes PR@M, parce que ce sont des mesures positives qui permettent le maintien de plusieurs entreprises.

Les CDEC de Montréal

MM. Denis Sirois, directeur général de la CDEC Centre-Nord, et Denis Leclerc, coordonnateur du Regroupement des CDEC du Québec, font la présentation.

Les CDEC de Montréal font d'abord quelques constats relatifs au bilan de la Stratégie :

- il s'agit d'une Stratégie ambitieuse;
- même si la croissance du PIB n'a pas été celle souhaitée, il n'y a pas de constat d'échec;
- le PIB ne peut témoigner à lui seul de la vitalité d'une ville;
- la Stratégie a permis d'avoir une vision à long terme et de constater que Montréal ne contrôle pas tous les leviers du développement économique.

Les CDEC présentent ensuite quatorze recommandations :

- mettre en place, dans la section *Les affaires* du site Web de la Ville de Montréal, des hyperliens qui pourront référer les internautes vers les sites des partenaires locaux en matière de développement économique;
- dresser un bref bilan 2005-2010 de l'action des CDEC et des CLD de l'Île de Montréal;
- convier l'ensemble des intervenants montréalais à une réflexion en profondeur sur la place des zones industrielles et de création d'emplois à Montréal;
- obtenir du gouvernement québécois de nouvelles sources de revenus pour la Ville de Montréal qui permettraient le maintien de zones industrielles et de création d'emplois;
- conserver l'entreprise et ses emplois à Montréal lorsque la relocalisation d'une entreprise devient nécessaire;
- insister auprès du gouvernement du Québec pour qu'il contribue davantage à la réhabilitation des sites contaminés;
- demander au gouvernement du Québec une large consultation publique en vue d'établir une véritable vision intégrée et cohérente des transports pour l'Île de Montréal;
- concrétiser davantage le *Partenariat en économie sociale*;
- inviter les principaux acteurs de l'économie sociale à étudier la pertinence de mettre en place un fonds d'investissement montréalais pour les grands projets en économie sociale;
- étudier, avec les principaux acteurs de l'économie sociale, la pertinence d'un programme de soutien de l'économie sociale à l'instar du programme *réussir@montréal* – volet industrie;
- permettre à la communauté d'accueil de faire valoir ses besoins et ses attentes à l'égard des grands projets publics, privés ou communautaires afin d'optimiser les retombées de ces projets et s'assurer de leur intégration harmonieuse à leur milieu d'accueil en incluant un accord de bénéfices à la collectivité (ABC) dans les accords de développement à conclure avec les promoteurs;
- soutenir les initiatives locales de promotion d'un territoire visant à intéresser les entreprises et les investisseurs étrangers à s'y établir;
- inclure, lorsque cela est pertinent, des représentants des organismes de développement local au sein des délégations commerciales de la Ville de Montréal;
- inclure, lorsque cela est pertinent, des représentants du secteur de l'économie sociale au sein des délégations commerciales de la Ville de Montréal.

Fusion Jeunesse

M. Gabriel Bran Lopez, directeur général fait la présentation.

Essentiellement M. Bran Lopez expose la raison d'être de ce tout jeune organisme. Fusion jeunesse vise à contrer le décrochage scolaire au secondaire en mobilisant les universités. L'organisme crée des partenariats entre des écoles secondaires et des universités afin de contrer le décrochage scolaire auprès des élèves du secondaire en les impliquant dans des activités qui les interpellent. La formule est simple : Fusion Jeunesse envoie des étudiants universitaires, à titre de coordonnateurs de projets, dans des écoles secondaires défavorisées afin d'implanter des projets qui motivent les jeunes à se surpasser de façon créative, les stimulent à s'impliquer davantage dans leur réussite scolaire et suscitent le sentiment d'appartenance à l'école.

M. Bran Lopez souligne la précarité du financement de l'organisme et souhaite pouvoir l'asseoir sur des bases financières plus solides lui permettant d'étendre ses activités à moyen et long termes.

MM. Tassé et Blanchard demandent comment l'organisme se finance et s'il reçoit l'aide des services de la Ville de Montréal.

M. Bran Lopez explique que le financement vient essentiellement des universités qui couvrent les salaires versés aux stagiaires qui se rendent dans les écoles. L'organisme souhaite s'associer à la Fondation du maire pour la jeunesse et à la Ville de Montréal éventuellement.

AéroMontréal

Mme Suzanne Benoit, directrice générale, fait la présentation.

Mme Benoit présente succinctement cet organisme qui anime la grappe de l'industrie aérospatiale et fait état de ses attentes face à l'agglomération de Montréal :

- nommer un élu au conseil d'administration d'AéroMontréal.;
- assister AéroMontréal dans sa démarche de sensibilisation sur les enjeux auxquels sont confrontés les membres de la grappe auprès des gouvernements fédéral et provincial;
- soutenir AéroMontréal dans ses fonctions de représentation de la grappe aérospatiale du Montréal métropolitain à l'étranger et auprès des missions étrangères à Montréal;
- renforcer le positionnement de Montréal, ville de savoir;
- Développer conjointement un tableau de bord des indicateurs de l'industrie.

Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de l'île de Montréal

Mme Francine Labelle, directrice générale, et M. Daniel Marcoux, vice-président – Enjeux économiques font la présentation.

La Chambre salue d'abord des réalisations de la Ville de Montréal qui ont permis des progrès significatifs à certains niveaux, notamment :

- le soutien à l'investissement (les PR@M, la Vitrine affaires, le fonds d'investissements pour certains grands projets);
- l'amélioration des infrastructures (Plan de transport, planification du train de l'Est, réaménagement du boulevard Saint-Laurent);
- l'optimisation des ressources et des efforts (le renouvellement de l'entente avec les CLD);
- l'amélioration de la qualité de vie (partenariat avec les SDC, revitalisation urbaine intégrée, participation à la construction du stade Saputo);
- l'ouverture sur le monde (missions économiques, accueil de délégations étrangères, travaux sur l'image de marque de Montréal).

Par la suite, la Chambre propose des orientations pour l'avenir. Au chapitre du soutien à l'investissement, elle souligne l'importance, dans un contexte de développement durable, de la réhabilitation des sols contaminés et rappelle le mémoire qu'elle a déposé à cette commission au printemps dernier.

Pour la Chambre, l'amélioration des infrastructures doit demeurer prioritaire pour soutenir le développement économique. Les dossiers du train de l'Est, du prolongement du métro vers l'Est, de l'amélioration de la desserte de ce secteur en transport en commun et de l'amélioration du transport des marchandises sont évoqués. La Chambre aborde également le dossier de la modernisation de la rue Notre-Dame qui ne se réalise pas malgré d'innombrables annonces dans le passé.

Enfin, la Chambre souhaite que l'on fasse une place importante dans la prochaine Stratégie au projet de Quartier de la vie, près du stade Olympique.

Chantier de l'économie sociale

Mme Nancy Neamtan, présidente-directrice générale et M. Charles Guindon, directeur du développement, font la présentation.

Le Chantier consacre la première partie de son intervention à dresser un portrait de la contribution de l'économie sociale au développement économique de Montréal. Mme Neamtan souligne entre autres :

- la création de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale qui a investi dans plusieurs projets collectifs à Montréal, générant des investissements de plus de 25 M$;
- l'apport important des entreprises et des organisations collectives dans l'amélioration de la qualité des milieux de vie à Montréal;
- la carte de visite internationale que constitue le modèle québécois d'économie sociale.

Le Chantier propose ensuite des pistes pour une reconnaissance et un soutien à une contribution accrue de l'économie sociale au développement de Montréal :

- mettre en œuvre le Partenariat en économie sociale signé avec la Ville de Montréal en mars 2009;
- favoriser la collaboration des acteurs de l'économie sociale au développement des grands projets montréalais;
- susciter des projets structurants en économie sociale dans la perspective de combiner développement durable et développement économique;
- créer un produit financier dédié à l'investissement dans les ateliers d'artistes
- améliorer les pratiques d'affaires avec les entreprises d'économie sociale et leur permettre d'accéder à des contrats plus importants avec la Ville de Montréal.

Mme Neamtan conclut en soulignant que le développement économique est davantage que la mesure du PIB. La prochaine Stratégie devrait donc encourager l'implication citoyenne, notamment via le développement de l'économie sociale, sans laquelle les plus beaux projets et les plus belles ambitions sont voués à l'échec.

M. Deschamps soulève la question des entreprises d'économie sociale dans l'industrie du tourisme. Le Chantier a-t-il des liens avec Tourisme Montréal?

Mme Neamtan souligne qu'un tourisme nouveau est en émergence, les gens veulent connaître davantage que les attractions traditionnelles et veulent découvrir les divers quartiers d'une ville. C'est un potentiel touristique important et il y a beaucoup à faire. Tourisme Montréal commence à s'éveiller à cette réalité.

M. Tassé aimerait avoir des exemples d'amélioration des pratiques d'affaires avec les entreprises d'économie sociale. Mme Neamtan souligne qu'il existe déjà d'excellentes pratiques dans les domaines du loisir et du tourisme. Il s'agirait de les étendre aux autres secteurs et de continuer la sensibilisation en ce sens.

Destination centre-ville

M. André Poulin, directeur général, fait la présentation. Il commente le bilan économique de l'agglomération et le bilan de la Stratégie de développement économique à l'aide d'une présentation assistée par ordinateur.

Parmi les constats soumis à la commission, notons :

- la croissance modeste du revenu disponible per capita à Montréal si on compare aux autres villes canadiennes;
- la baisse sensible du nombre d'établissements entre 2000 et 2008;
- les faillites commerciales plus fréquentes depuis 2004;
- la hausse inquiétante des faillites personnelles;
- la baisse dans l'émission et la moins grande valeur des permis de construction;
- la baisse des taux d'occupation dans les hôtels en 2009.

M. Poulin souligne aussi qu'il n'y a pas véritablement d'indicateurs prévus pour mesurer la réussite de certains axes de la Stratégie.

M. Poulin constate aussi que plusieurs travaux d'infrastructure imprévus ont nui à l'activité commerciale au cours des cinq dernières années. Il déplore aussi la prolifération de commerces non souhaitables et le nombre de projets de développement commercial élaborés en toute confidentialité.

Enfin, Destination centre-ville conclut son mémoire avec quelques suggestions pour la prochaine Stratégie :

- se donner des indicateurs de mesure liés aux objectifs et aux axes de positionnement;
- ne pas attendre cinq ans avant d'évaluer les résultats afin d'ajuster le tir;
- investir en fonction des objectifs poursuivis;
- recruter des jeunes diplômés à l'étranger et s'assurer qu'ils puissent exercer leur profession à Montréal;
- mettre en place une politique d'accès à la propriété plutôt qu'une politique de logement social;
- stopper le développement de nouveaux projets de centres commerciaux et favoriser le commerce de proximité;
- créer un conseil du développement économique sur le modèle du Conseil des arts.

M. Tassé demande si les membres de Destination centre-ville partagent les opinions exprimées devant cette commission. M. Poulin affirme que l'organisme est près de ses membres et parle au nom de la collectivité du centre-ville.

M. Tassé signale enfin qu'il croit que politiques d'accès à la propriété et de logement social ne s'opposent pas et sont toutes les deux utiles à Montréal.

Ajournement

Le président souligne que la commission va ajourner ses travaux pour poursuivre, lors d'une prochaine séance l'audition des mémoires.

Sur une proposition de Mme Hénault, appuyée par M. Grondin, l'assemblée est ajournée au jeudi 3 septembre à 18 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal pour la poursuite de l'audition des mémoires.

Adopté à l'unanimité.

Ajournement à 16 h 40

Quatrième séance

Le jeudi 3 septembre 2009 à 18 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal 275, rue Notre-Dame Est

COMMISSAIRES PRÉSENTS

M. Richard Deschamps, président de la commission
Mme Andrée Hénault, membre
M. Laurent Blanchard, membre
M. Gilles Grondin, membre
M. Alain Tassé, membre

COMMISSAIRES ABSENTS

M. Bill Tierney, vice-président
M. George McLeish

COLLABORATEURS PRÉSENTS

M. Arnold Beaudin, directeur, développement économique et urbain, SMVTP
M. Guy De Repentigny, Direction du développement économique et urbain, SMVTP
Mme Martine Primeau, Direction du développement économique et urbain, SMVTP

CITOYENS PRÉSENTS

25 personnes.

Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte et en explique le déroulement.

5. Interventions et dépôt de mémoires

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

M. Michel Leblanc, président et chef de la direction, et Mme Chantal Bouvier, vice-présidente - Stratégies et affaires publiques, font la présentation.

Le mémoire de la Chambre met en relief quatre paradoxes de Montréal. :

- Montréal a un potentiel indéniable… mais reste une ville pauvre;
- Montréal est une ville de création… qui a aussi peur du risque;
- Montréal est une métropole unique et attrayante… qui pourtant demeure un peu à la marge;
- Montréal, on l'aime énormément… et on la juge selon l'humeur du temps.

La Chambre considère que Montréal a quatre grands défis à relever :

- elle doit appuyer ses priorités sur un principe de création de richesse et sortir du «tout est prioritaire»;
- elle doit exploiter son centre-ville dynamique, vibrant, habité et festif, renforcer ses grandes artères commerciales et adopter une obligation de créativité pour toutes ses initiatives;
- elle doit attirer davantage d'immigrants et trouver sa place sur l'échiquier économique mondial;
- elle se doit d'être résolument concurrentielle et surtout d'une redoutable efficacité.

M. Tassé considère la présentation de la Chambre réaliste, en particulier quand on y mentionne qu'il faut cesser de rechercher de façon excessive des consensus. M. Leblanc se définit comme un optimiste pragmatique et croit qu'il ne faut pas susciter d'attentes démesurées chez les citoyens. Une façon d'y arriver serait de revoir les processus de consultation pour que cela se fasse en amont. Dans le système actuel, les consultations arrivent trop tard.

FP Innovations

M. Pierre Lapointe, président et chef de la direction, fait la présentation.

M. Lapointe présente l'entreprise qu'il dirige et la situe dans le contexte de l'axe sur créativité et l'innovation. Il situe son entreprise dans la nouvelle «bioéconomie» et insiste sur l'importance de la prise en compte du développement durable dans la prochaine Stratégie.

FP Innovations se définit comme une alliée stratégique importante de Montréal en matière de développement du savoir et de l'innovation et elle appuie pleinement la Stratégie de développement économique durable de la Ville de Montréal.

Développement économique Saint-Laurent

M. Daniel Dicaire, directeur général, fait la présentation.

L'organisme fait d'abord un certain nombre de commentaires généraux sur le bilan de la Stratégie :

- Montréal demeure fiscalement bien positionnée;
- il y a une inquiétude face à la tendance à la baisse des investissements en recherche et des brevets d'invention;
- il faut avoir une préoccupation majeure concernant la rétention et la formation de la main-d'œuvre;
- il faut avoir une préoccupation tout aussi majeure concernant la rétention des entreprises.

L'organisme fait plusieurs recommandations :

- reconduire le programme PR@M – Industrie et y inclure l'activité de design industriel;
- créer une catégorie de plus dans PR@M – Industrie pour les entreprises de plus de 100 employés dans les domaines des grappes de compétition et de pointe;
- inclure la certification BOMA BEST, liée à une bonification du PR@M – Industrie;
- faire en sorte que le centre de gestion des déplacements de Développement économique Saint-Laurent fournisse le service à l'ensemble de l'île de Montréal, s'il n'existe pas déjà ailleurs;
- examiner la possibilité d'utiliser les compétences spécifiques d'organismes d'arrondissements pour coordonner la réalisation de certains projets à l'échelle de l'île de Montréal;
- utiliser l'expertise en arrondissement là où elle se trouve plutôt que de chercher à réinventer la roue à chaque fois (ex.: le projet des Joutes de l'innovation dans l'Est de Montréal);
- travailler principalement à la rétention des entreprises en passant, entre autres, par de plus nombreux suivis;
- utiliser les canaux des organismes de développement économique pour faciliter l'engagement des entreprises envers le développement durable.

Montréal In Vivo

Mme Michelle Savoie, directrice générale, fait la présentation.

Mme Savoie présente la grappe des sciences de la vie et des technologies de la santé, ses enjeux et ses défis.

Face à la Stratégie de développement économique, Montréal In Vivo croit qu'il faut mettre l'accent sur une stratégie d'innovation avec des objectifs clairs et des indicateurs mesurables. Il faut aussi identifier les axes stratégiques de développement et sélectionner des projets prioritaires permettant d'améliorer la compétitivité des grappes à l'échelle mondiale.

TechnoMontréal

M. Martin Duchaîne, directeur général, fait la présentation.

M. Duchaîne rappelle l'étude publique de la grappe des technologies de l'information et des communications (TIC) faite au printemps par la commission et rappelle brièvement les grands enjeux pour l'avenir de la grappe.

Il insiste plus particulièrement sur les trois défis majeurs des prochaines années :

- les besoins en main-d'œuvre et en développement de talent;
- l'importance de la concertation pour la grappe des TIC qui est encore fragmentée;
- la nécessité pour Montréal d'investir dans ses infrastructures clés d'innovation et d'assurer un leadership.

TechnoMontréal réitère son appui aux axes de positionnement de la Stratégie.

Groupe de ressources techniques (GRT) Bâtir son quartier

M. Jean-François Guilker représente l'organisme et fait la présentation.

Bâtir son quartier fait sept recommandations axées sur son champ d'activité à la commission :

- l'obtention d'un financement récurrent pour le développement de l'habitation communautaire afin de planifier une réponse à long terme aux besoins en logement des ménages à faible et moyen revenu;
- le comblement du déficit en logements abordables à Montréal, notamment en réponse aux besoins spécifiques des familles nombreuses et des individus ayant des besoins spécifiques (itinérance, santé mentale, violences, dépendances, etc.);
- l'implication en amont dans les consultations par les professionnels du développement de l'habitation communautaire et leurs partenaires des quartiers, contribuera à la création de milieux de vie sains, dynamiques, sécuritaires et inclusifs dans les nouveaux développements résidentiels;
- une meilleure coordination des nombreux projets et le développement d'une vision d'ensemble constituent des défis de taille pour un développement urbain concerté;
- la préoccupation d'un développement durable, bien qu'elle doive demeurer un élément transversal à l'ensemble des axes prioritaires doit faire l'objet de mesures concrètes, notamment en ce qui concerne le soutien à l'ajout de mesures vertes et écoénergétiques aux projets de construction, de rénovation et de transformation, résidentiels, commerciaux et industriels;
- promouvoir des initiatives favorisant l'accessibilité universelle, tant dans les projets résidentiels que dans les milieux commerciaux et industriels et les lieux publics;
- soutenir le développement de l'entrepreneuriat collectif, à la fois via l'adoption de politiques et stratégies, mais également par des actions concrètes et l'attribution d'enveloppes de financement reconnaissant l'importance de ce secteur d'avenir.

École de technologie supérieure (ÉTS)

M. Yves Beauchamp, directeur général, fait la présentation.

M. Beauchamp livre un exposé sur l'ÉTS et les projets d'expansion de son campus en insistant particulièrement sur la création d'un parc scientifique et technologique urbain au centre-ville de Montréal..

Il souligne que les valeurs à la base de la Stratégie de développement économique de Montréal sont similaires à celles de l'ÉTS. Il souhaite une collaboration entre la Ville de Montréal et l'ÉTS pour permettre de développer pleinement des actions d'innovation et de transfert technologique.

Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RÉSO)

M. Pierre Morrissette, directeur général, fait la présentation.

Le RÉSO fait état dans sa présentation des questions liées au développement économique qu'il juge essentielles pour le Sud-Ouest de Montréal : le canal de Lachine, la revalorisation d'anciens sites industriels, le réaménagement de l'échangeur et de la cour Turcot, les Bassins du Nouveau Havre, les ateliers du CN, la diversification de la base économique et l'innovation.

L'organisme fait plusieurs recommandations en lien avec ses priorités :

- renforcer la place du canal de Lachine et de ses potentiels économique, touristique et culturel comme axe stratégique du développement de Montréal afin de poursuivre les efforts de rénovation urbaine dans les quartiers limitrophes au canal et de convaincre les gouvernements supérieurs d'y investir;
- poursuivre les représentations auprès du gouvernement du Québec afin que son projet de réfection du complexe Turcot ne compromette pas le développement harmonieux et intégré de cette immense friche située à quelques minutes du centre-ville et qui en constitue une des plus importantes entrées;
- favoriser la mixité des fonctions pour le redéveloppement du site des Bassins du Nouveau Havre
- appuyer le RÉSO et l'aider à réaliser les projets du secteur emploi aux Bassins du Nouveau Havre et convaincre les gouvernements supérieurs de contribuer au financement des projets d'économie sociale proposés par le RÉSO et ses partenaires;
- accélérer le calendrier de réalisation de la transformation de l'autoroute Bonaventure en boulevard urbain et de la création d'un accès au site des ateliers du CN;
- identifier l'économie sociale comme un axe de développement important pour Montréal et poursuivre le Partenariat de l'économie sociale.

- soutenir davantage la mise en valeur de l'expertise montréalaise en matière d'environnement et de développement durable;
- réfléchir à la mise en place d'une filière de gestion et de transformation des matières résiduelles et à la création d'éco-parcs;
- réaffirmer l'importance d'appuyer une qualification et une formation continue de la main-d'œuvre en entreprise.

Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal

Mme Marie-Claire Dumas, directrice générale, et M. Jean Therrien, directeur du développement économique, font la présentation. La CRÉ aborde systématiquement chacun des axes de la Stratégie et formule une série de recommandations. Elle présente d'abord des recommandations en lien avec les cinq axes de la Stratégie 2005-2010.

Pour l'axe de l'amélioration de l'environnement d'affaires, la CRÉ recommande de retenir les enjeux suivants :

- stimuler la croissance de l'entrepreneuriat;
- reconnaître et soutenir le développement de l'économie sociale;
- favoriser le soutien aux entreprises montréalaises dans leurs processus de commercialisation;
- consolider la position du Grand Montréal comme Porte continentale de commerce.

Pour l'axe du savoir et de l'innovation, la CRÉ recommande de :

- faire de l'éducation et de la formation une obsession collective;
- favoriser le développement de la relève scientifique et technologique;
- intensifier le soutien stratégique aux créneaux d'excellence et aux pratiques et secteurs émergents, pour assurer leur croissance sur l'échiquier de la mondialisation;
- transformer davantage la recherche en richesse collective, par une valorisation encore plus centrée sur les besoins affirmés des entreprises (« demand pull »);
- investir dans l'innovation et la créativité et en maximiser l'impact sur le développement économique de Montréal.

En ce qui a trait à l'axe de la culture, la CRÉ recommande de :

- soutenir la relève artistique;
- permettre le renouveau de la création;
- encourager les pratiques émergentes.

Pour améliorer la qualité des milieux de vie, la CRÉ recommande de :

- préserver et accroître la qualité de l'environnement urbain;
- faire de Montréal une ville attrayante pour les familles.

En ce qui a trait de la notoriété internationale de Montréal, la CRÉ recommande de :

- investir dans la diversité montréalaise;
- redoubler d'efforts pour attirer les talents du monde entier;
- retenir davantage d'étudiants étrangers et de travailleurs temporaires spécialisés;
- accroître la mobilité des jeunes Montréalaises et Montréalais.

Enfin, la CRÉ soumet quatre recommandations stratégiques pour 2010-2015 :

- renforcer l'accent placé sur le capital humain, qui est au coeur du développement économique;
- stimuler la croissance de l'entrepreneuriat;
- investir dans l'innovation et la créativité et en maximiser l'impact sur le développement économique de Montréal;
- intensifier le soutien stratégique aux créneaux d'excellence et aux pratiques et secteurs émergents, pour assurer leur croissance sur l'échiquier de la mondialisation.

Ajournement

Le président souligne que la commission va ajourner ses travaux pour analyser l'ensemble des mémoires reçus et préparer des recommandations qui seront adoptées lors de la prochaine séance publique.

Sur une proposition de M. Blanchard, appuyée par Mme Hénault, l'assemblée est ajournée au mercredi 16 septembre 2009 à 18 h, pour l'adoption des recommandations.

Adopté à l'unanimité.

Ajournement à 22 h 15.

Cinquième séance

Le mercredi 16 septembre 2009 à 18 heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est

COMMISSAIRES PRÉSENTS

M. Richard Deschamps, président de la commission
Mme Andrée Hénault, membre
M. Laurent Blanchard, membre
M. Gilles Grondin, membre
M. Alain Tassé, membre

COMMISSAIRES ABSENTS

M. Bill Tierney, vice-président
M. George McLeish

COLLABORATEUR PRÉSENT

M. Arnold Beaudin, directeur, développement économique et urbain, SMVTP

CITOYENS PRÉSENTS

3 personnes.

Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte et en explique le déroulement.

6. Adoption des recommandations

Le président présente les recommandations qui ont fait consensus au sein de la commission.

Sur une proposition de M. Tassé, appuyée par Mme Hénault,

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Remercie les citoyens, les organismes et les fonctionnaires qui ont participé au processus pour la qualité de leurs interventions lors des séances de travail et assemblées publiques de la commission.

CONSIDÉRANT l'intérêt important manifesté par la communauté montréalaise pour le bilan de la Stratégie de développement économique qui s'est traduit par le dépôt de 28 mémoires;

CONSIDÉRANT les atouts et les défis de Montréal identifiés dans le bilan de la Stratégie;

CONSIDÉRANT les résultats présentés dans le bilan de la Stratégie 2005-2010;

CONSIDÉRANT le contexte économique dans lequel la Stratégie de développement économique 2010-2015 sera élaborée;

CONSIDÉRANT les nombreuses pistes soulevées dans les mémoires déposés à la commission lors de l'étude publique;

CONSIDÉRANT que la mesure du produit intérieur brut (PIB) par habitant ne peut à elle seule rendre compte des choix de société de Montréal et des résultats des actions menées pour le développement économique de l'agglomération;

CONSIDÉRANT l'importance de mesurer les résultats d'une Stratégie de développement économique à l'aide d'indicateurs pertinents et diversifiés qui permettent de comparer Montréal aux autres villes nord-américaines et aussi de tenir compte des caractéristiques et des choix de société qui lui sont propres;

CONSIDÉRANT que la majorité des intervenants lors de l'étude publique ont reconnu la justesse et la pertinence des axes de positionnement et d'intervention de la Stratégie;

CONSIDÉRANT l'importance cruciale du développement du savoir et de l'innovation comme conditions essentielles du développement économique de Montréal;

CONSIDÉRANT le rôle déterminant joué par les collèges et les universités dans l'économie montréalaise et la nécessité de faire de l'éducation et de la formation la pierre angulaire des actions collectives à Montréal;

CONSIDÉRANT l'apport significatif des personnes issues de l'immigration au développement économique de Montréal;

CONSIDÉRANT l'importance de l'ouverture sur le monde, du potentiel de Montréal à ce chapitre et des enjeux liés à l'immigration et à l'attraction d'étudiants étrangers;

CONSIDÉRANT l'importance de posséder et de maintenir des infrastructures performantes à tous les niveaux et de rattraper les retards à ce chapitre pour soutenir le développement économique sur le territoire;

CONSIDÉRANT l'importance du développement durable et des réseaux de transport comme moteurs de développement économique;

CONSIDÉRANT l'importance pour l'agglomération et les villes qui la composent d'offrir et de maintenir des services municipaux de qualité comme moyen de soutenir le développement économique;

CONSIDÉRANT la structure actuelle des revenus de l'agglomération de Montréal basée, pour l'essentiel, sur la taxe foncière;

CONSIDÉRANT la place accordée à l'entrepreneuriat dans la Stratégie;

CONSIDÉRANT le succès et la popularité des programmes incitatifs réussir@montréal (PR@M) lancés en 2008;

CONSIDÉRANT les recommandations déjà faites par la commission dans les dossiers des grappes industrielles, du design, de la réhabilitation des terrains contaminés et de la technologie du sans fil;

La commission fait les recommandations suivantes au conseil d'agglomération en ce qui a trait aux éléments du **bilan de la Stratégie** de développement économique 2005-2010 de l'agglomération de Montréal et dans la **perspective de la prochaine Stratégie** de développement économique 2010-2015 :

Recommandations générales

R-1
Que, dans une perspective de continuité, le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine intègre à la proposition de Stratégie 2010-2015 les deux grandes valeurs qui ont guidé la Stratégie actuelle :

- le développement durable qui fait l'équilibre entre le développement économique, la protection de l'environnement et l'équité sociale;
- la solidarité qui interpelle l'ensemble des partenaires pour créer une prospérité qui profite à tous et qui permet de réduire les écarts au sein de la population.

R-2
Que, dans une perspective de continuité, le SMVTP maintienne les cinq axes suivants dans la proposition de Stratégie 2010-2015 :

- l'amélioration de l'environnement d'affaires;
- le renforcement du savoir, de l'innovation et du dynamisme des grappes industrielles;
- la consolidation et le développement de Montréal comme métropole culturelle d'avant-garde;
- l'amélioration de la qualité des milieux de vie;
- l'affirmation du positionnement et l'accroissement de la notoriété internationale de Montréal.

R-3
Que l'administration maintienne sa volonté de placer Montréal dans le peloton de tête des villes nord-américaines en se basant sur plusieurs mesures reflétant les objectifs et les valeurs de la Stratégie et les choix de société propres à Montréal, car la mesure du PIB par habitant ne peut à elle seule rendre compte de ces réalités.

R-4
Que le SMVTP développe et présente dans la proposition de Stratégie 2010-2015 des indicateurs de performance qui permettent d'avoir un portrait plus nuancé de l'atteinte des objectifs et du développement de Montréal, comme par exemple la mesure de la parité du pouvoir d'achat et le taux de diplomation dans les établissements d'enseignement post secondaire, et

Que ces indicateurs soient en lien avec chacun des cinq axes de positionnement identifiés en R-2.

R-5
Que, dans la prochaine Stratégie 2010-2015, le SMVTP propose un ordre de priorité dans les interventions à partir des nombreux projets connus et à venir, de façon à favoriser un développement intégré de l'économie et une plus grande notoriété pour Montréal.

Recommandations portant sur les axes de la Stratégie 2010-2015

R-6
Que le SMVTP accorde une importance primordiale à la notion de créativité dans la proposition de Stratégie 2010-2015, particulièrement dans les axes portant sur la culture et sur le savoir et l'innovation de façon à en maximiser l'impact pour Montréal.

R-7
Que le SMVTP élabore, avec les partenaires concernés, une Stratégie de mobilisation sur la question de l'éducation et de la formation dans la proposition de Stratégie 2010-2015 notamment en ce qui a trait à :

- la lutte au décrochage scolaire;
- l'augmentation des taux de diplomation chez les étudiants montréalais en formation professionnelle, technique et universitaire;
- la formation pour répondre aux pénuries de main-d'œuvre et assurer le développement de la relève.

R-8
Que le SMVTP réitère dans la proposition de Stratégie 2010-2015 l'importance d'apporter un soutien adéquat aux universités et aux collèges montréalais et la nécessité pour ces institutions de bénéficier d'un financement accru pour mener à bien leurs activités de formation et de recherche.

R-9
Que le SMVTP développe, dans le cadre de la prochaine Stratégie de développement économique, une Stratégie et des moyens d'action pour favoriser une croissance de la recherche universitaire et du nombre de brevets d'invention détenus sur le territoire de l'agglomération, ainsi que du développement technologique et de la commercialisation qui en découlent.

R-10
Que le SMVTP mise, dans la proposition de Stratégie 2010-2015, sur les atouts que sont les universités et les collèges montréalais et sur le caractère distinctif francophone de Montréal, tout en tenant compte du bilinguisme et du trilinguisme largement présents dans la population montréalaise afin d'encore mieux positionner Montréal au niveau international et augmenter son pouvoir d'attraction auprès des immigrants, des investisseurs et des étudiants étrangers.

R-11
Que l'administration fasse les représentations nécessaires auprès des gouvernements fédéral et provincial pour que ceux-ci s'engagent rapidement dans le financement et la réalisation de nombreux projets d'infrastructures essentiels pour Montréal qui, s'ils ne se réalisaient pas, constitueraient une entrave à son développement économique.

R-12
Que le SMVTP accorde, dans la proposition de Stratégie 2010-2015, une place de choix à l'amélioration des réseaux de transport dont l'efficacité est cruciale pour le développement économique de l'agglomération.

R-13
Que l'administration mette tout en œuvre auprès de ses partenaires et des gouvernements pour faire en sorte que les projets de la navette ferroviaire reliant l'ouest de l'île au centre-ville via l'aéroport Montréal-Trudeau et du train de l'Est aillent de l'avant dans les meilleurs délais.

R-14
Que l'administration évalue les gestes à poser pour favoriser les meilleures pratiques en matière de livraison des services municipaux de première ligne dans un objectif d'amélioration de l'environnement d'affaires.

R-15
Que le SMVTP propose, dans le cadre de la proposition de Stratégie 2010-2015, des scénarios de diversification des revenus de la Ville et de l'agglomération de Montréal, dans le but d'augmenter la disponibilité de richesse pour Montréal et de mieux soutenir le développement économique sur le territoire.

R-16
Que le SMVTP prévoie dans la proposition de Stratégie 2010-2015 des actions visant la consolidation des grappes industrielles actuelles et le développement de nouvelles grappes, notamment dans les domaines des services financiers et de la publicité et des communications.

R-17
Que le SMVTP soit mandaté, en collaboration avec les autres services municipaux et dans le cadre de la préparation de la proposition de Stratégie 2010-2015, pour identifier et contribuer à développer un projet phare ayant un impact touristique certain, de façon à mettre en valeur les réalisations de Montréal en design et de contribuer au rayonnement international et à l'ouverture sur le monde de Montréal.

R-18
Que le SMVTP prévoie dans la proposition de Stratégie 2010-2015 des mesures et des partenariats pour développer un réseau de communication sans fil sur le territoire de l'agglomération et prioritairement au centre-ville, conformément aux recommandations déjà faites en ce sens par la commission dans des rapports portant sur le projet *Île sans fil* et sur les technologies de l'information et des communications.

R-19
Que le SMVTP prévoie dans la proposition de Stratégie 2010-2015 des mesures pour assurer un financement approprié de la réhabilitation des terrains contaminés sur le territoire de l'agglomération, conformément aux recommandations déjà faites en ce sens par la commission dans son rapport sur les enjeux économiques de la réhabilitation des terrains contaminés.

R-20
Que le SMVTP s'assure, dans la proposition de Stratégie 2010-2015, de la poursuite d'autres activités et programmes qui ont fait leur preuve dans la Stratégie actuelle, entre autres :

- la révision des processus d'affaires en matière de gestion de projets et d'accompagnement d'investisseurs;
- la communication et la mise en valeur des réussites de Montréal;
- la ligne de soutien à l'intention des entrepreneurs;
- la mise en place de la *Vitrine affaires*;
- les fonds d'investissements pour des projets précis comme le Quartier des spectacles, Montréal Technopole et le Havre de Montréal.

R-21
Que le SMVTP prévoie dans la proposition de Stratégie 2010-2015 l'intégration de mesures pertinentes pour stimuler davantage l'entrepreneuriat et le développement de nouvelles entreprises privées et d'économie sociale sur le territoire.

R-22
Que le SMVTP inclue dans la proposition de Stratégie 2010-2015 la reconduction des programmes PR@M au-delà des dates actuellement prévues, le tout dans la perspective d'un développement économique de proximité via le soutien au développement commercial et industriel.

Autres considérations

R-23
Que le SMVTP évalue la pertinence d'intégrer des pistes proposées dans les mémoires reçus dans le cadre de cette étude publique à la proposition de Stratégie 2010-2015, en se basant sur les orientations données par la commission dans les recommandations précédentes, et

Qu'il en fasse rapport à la commission avant d'intégrer ces pistes à la proposition de Stratégie.

Adopté à l'unanimité

7. Période de questions des citoyens

Aucun inscrit.

8. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 18 h 25.

ADOPTÉ LE : 27 MAI 2010

« ORIGINAL SIGNÉ »

Laval Demers
Président

« ORIGINAL SIGNÉ »

Pierre G. Laporte
Secrétaire recherchiste